

## IEPSFWB de Marche-en-Famenne Fonctionnement de la plate-forme Claroline

### *Comment accéder à la plate-forme*

L'accès à la plate-forme se fait en tapant dans votre navigateur web l'adresse suivante :

<http://www.promotion-sociale-marche.be/e-learning/>

### *La création des cours et l'inscription des enseignants*

Les différents **cours** (UF auxquelles correspond un dossier pédagogique) sont pré-encodés. Il n'est donc pas possible pour un enseignant de créer lui-même un nouveau cours ; ceci, pour une raison technique : la création d'un cours sur la plate-forme entraîne la création de 48 nouvelles tables dans la base de données de Claroline sur le serveur. Dans les écoles où la création de cours est laissée libre, les essais et erreurs entraînent rapidement un engorgement de la base de données, conduisant à un ralentissement sensible de la plate-forme.

La création des comptes des **enseignants** gestionnaires de cours est assurée par l'administrateur de la plate-forme également.

Pour toute création de compte professeur ou modification à effectuer au niveau des cours qui vous sont attribués, il faut donc vous adresser à l'administrateur ([admin@promotion-sociale-marche.be](mailto:admin@promotion-sociale-marche.be)).

### *La création des comptes étudiants*

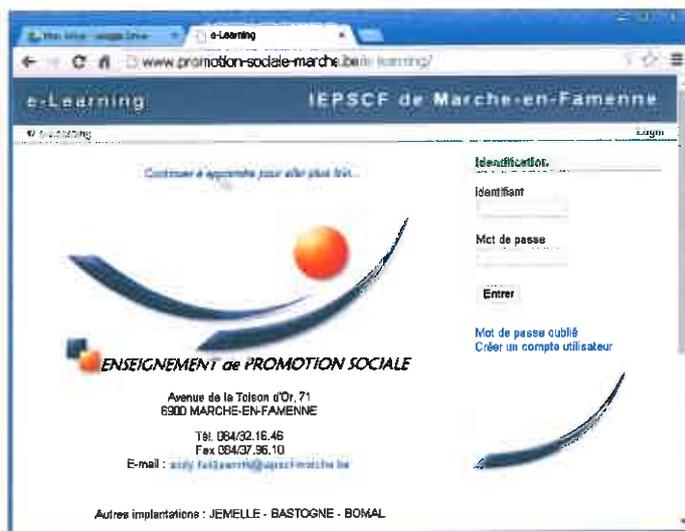
Pour ce qui est des **étudiants**, en revanche, la création d'un compte sur la plate-forme, ainsi que l'inscription dans les différents cours qui composent leur cursus, sont laissées à leur responsabilité, comme cela se pratique dans les hautes écoles.

L'un des avantages est que l'étudiant choisit et gère lui-même son identifiant et son mot de passe.

*Remarque : la plate-forme n'est actuellement plus synchronisée avec le logiciel du secrétariat, à cause de la migration prochaine vers un autre logiciel de gestion des étudiants. C'est une des raisons pour lesquelles l'inscription individuelle est indispensable.*

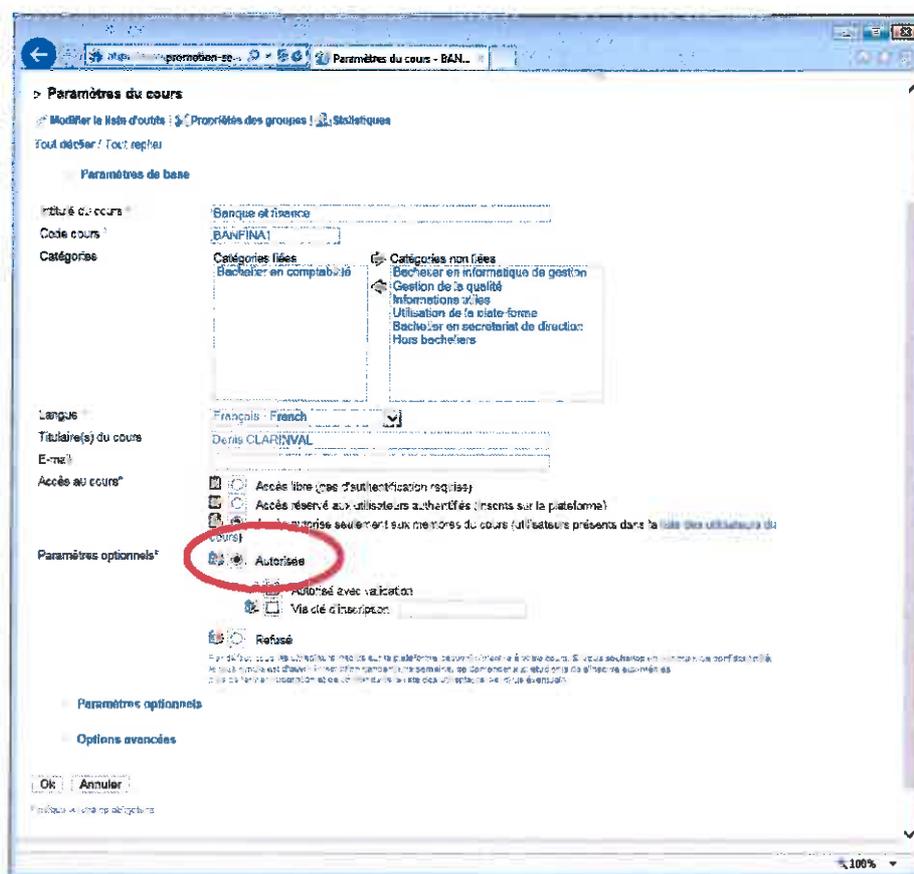
**L'enseignant devra donc inciter les élèves à aller s'inscrire dans les cours pour lesquels du contenu existe sur la plate-forme. Cette opération, très simple, se fera en classe de préférence, afin de s'assurer que tous sont bien inscrits.** Il suffit de cliquer sur le lien « Créer un compte utilisateur » sur la page d'accueil de la plate-forme, puis de compléter le formulaire en ligne. La saisie d'une adresse mail valide est obligatoire.

*Il est interdit de s'inscrire plusieurs fois sous le même nom !*



## L'inscription des étudiants dans les cours

Après l'encodage de ses coordonnées, l'élève peut se connecter à la plate-forme et s'inscrire lui-même dans les cours, en cliquant sur le lien « M'inscrire à un cours », à gauche. Notez que **l'inscription dans un cours n'est possible que si l'enseignant a activé cette possibilité au préalable, dans la rubrique « Paramètres optionnels » des paramètres du cours :**



**En début d'année, avant l'inscription des nouveaux étudiants, l'enseignant doit supprimer de chacun de ses cours les étudiants de l'année antérieure.** Il lui suffit d'ouvrir le cours, puis cliquer sur le lien « Utilisateurs » dans le menu à gauche, et enfin sur le lien « Désinscrire tous les étudiants ». Un enseignant peut toujours désinscrire un étudiant qui se serait inscrit à tort dans son cours.

## En conclusion

La gestion de la plate-forme de cours en ligne s'effectue dans le contexte d'un partage des responsabilités.

Merci pour votre collaboration !